

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL  
MUNICIPAL EN DATE DU 6 FEVRIER 2024**

Le conseil municipal de Jumilhac-le-Grand s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de La Pépite le mardi 6 février 2024 à 20h00 selon la convocation en date du 2 février 2024 sous la présidence du maire, Annick MAURUSSANE ; Francine BOISSARD étant désignée comme secrétaire de séance.

**Présents** : Annick MAURUSSANE – Maryse MEYNIER – Henri LONGIERAS – Pascal COURNARIE – Francine BOISSARD – Corine VAN DER PLAS – François BOISSARD – Max GUIGUES – Isabelle LIU GOUVRIT – Ludovic CHAMINADE – Sandrine GRANSON – Tony PETIOT – Jean-Marc BUISSON

**Procuration** : Anne-Marie POUYADOUX a donné procuration à Tony PETIOT.

**Absent excusé** : Anne-Marie POUYADOUX

**Absent** : Isabelle FAURE

**En exercice** : 15

**Présents** : 13

**Votants** : 14

**Ordre du jour** :

- Approbation du procès-verbal du 29-01-2024
- Attribution marché réhabilitation gîtes La Perdicie – Lot 1
- Réclamations eau
- Questions diverses

**Délibération n°2024/12 portant sur l'approbation du  
procès-verbal de la réunion  
du conseil municipal du 29-01-2024**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 janvier 2024.

(14 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION)

Votes POUR : Annick MAURUSSANE – Maryse MEYNIER – Henri LONGIERAS – Pascal COURNARIE – Francine BOISSARD – Corine VAN DER PLAS – François BOISSARD – Max GUIGUES – Isabelle LIU GOUVRIT – Ludovic CHAMINADE – Sandrine GRANSON – Tony PETIOT + procuration – Jean-Marc BUISSON

**Délibération n°2024/13 portant sur l'attribution du marché concernant la réhabilitation des gîtes de La Perdicie – Lot 1**

Vu le code de la commande publique,  
Vu la consultation établie en procédure adaptée qui s'est déroulée du 01/12/23 au 12/01/24,  
Vu le rapport d'analyse des offres présenté par le maître d'œuvre,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Madame le Maire à signer le marché public suivant :

REHABILITATION DU VILLAGE DE GÎTES DE LA PERDICIE

Lot 1 : Bardage – Menuiseries extérieures – Reprise toiture – Zinguerie

ARBRE CONSTRUCTION

8 Route de Bellevue

16220 ROUZEDE

Montant du marché : 389 043.91 € HT

Option 4 Auvent : 11 904.87 € HT

Option 5 Menuiseries en bois : 14 051.22

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

(14 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION)

Votes POUR : Annick MAURUSSANE – Maryse MEYNIER – Henri LONGIERAS – Pascal COURNARIE – Francine BOISSARD – Corine VAN DER PLAS – François BOISSARD – Max GUIGUES – Isabelle LIU GOUVRIT – Ludovic CHAMINADE – Sandrine GRANSON – Tony PETIOT + procuration – Jean-Marc BUISSON

**Délibération n°2024/14 portant sur la réclamation d'eau de Madame Sylvie BAPPEL**

Madame le Maire présente la réclamation de Mme Sylvie BAPPEL au conseil municipal.

Elle demande l'exonération de sa facture n ° 1647 pour un montant de 210 € en raison des travaux de mise aux normes eaux usées et eaux pluviales effectués par la commune.

Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas accorder d'exonération de sa facture.

(0 POUR – 14 CONTRE – 0 ABSTENTION)

Votes CONTRE : Annick MAURUSSANE – Maryse MEYNIER – Henri LONGIERAS – Pascal COURNARIE – Francine BOISSARD – Corine VAN DER PLAS – François BOISSARD – Max GUIGUES – Isabelle LIU GOUVRIT – Ludovic CHAMINADE – Sandrine GRANSON – Tony PETIOT + procuration – Jean-Marc BUISSON

**Délibération n°2024/15 portant sur la réclamation d'eau de Madame Valérie QUIGNAUX**

Madame le Maire présente la réclamation de Mme Valérie QUIGNAUX au conseil municipal.

Il lui a été facturé une consommation de 976 m3 suite à une fuite sur canalisation après compteur. Elle a fait intervenir un plombier et nous a fourni la facture de réparation. Elle demande un écrêtement de sa facture.

Après délibération, le conseil municipal décide d'effectuer l'écêtement de sa facture soit 856 m3 à enlever de sa consommation.

Il convient de faire un mandat d'annulation d'un montant de 1652.08 €.

Une facture de 120 m3 après écrêtement sera établie.

(14 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION)

Votes POUR : Annick MAURUSSANE – Maryse MEYNIER – Henri LONGIERAS – Pascal Cournarie – Francine BOISSARD – Corine VAN DER PLAS – François BOISSARD – Max GUIGUES – Isabelle LIU GOVRIT – Ludovic CHAMINADE – Sandrine GRANSON – Tony PETIOT + procuration – Jean-Marc BUISSON

### Questions diverses :

Madame le Maire :

- Remise des prix villes et villages fleuris, cérémonie régionale prévue le 20 mars 2024. Le lieu et l'heure seront précisés ultérieurement.
- 1<sup>ère</sup> réunion PLUI ce matin avec le nouveau cabinet retenu pour reprendre le dossier.

Tony Petiot demande un point sur l'avancement des travaux du logement PMR. François Boissard lui indique l'état d'avancement.

Jean-Marc Buisson demande où en est le dossier de consultation pour les toilettes publiques. François Boissard lui répond que c'est en cours, on est toujours en attente du dossier du maître d'œuvre pour demander des devis.

Fin de séance 21h00.

Signature du Maire et du Secrétaire de séance :



